

Direction des ressources humaines

## DECFO personnel enseignant

Dans le cadre de l'opération DECF O-SYSREM, le DFJC porte à la connaissance de l'ensemble des enseignant-e-s les tableaux suivants, permettant de définir les correspondances entre les anciens titres et les nouvelles fonctions.

Les principes de correspondances reposent sur deux éléments :

- 1) Les nouveaux titres HEP, conformes au règlement de reconnaissance des titres de la CDIP, à savoir
  - Diplôme de maître-sse généraliste
  - Diplôme de maître-sse du secondaire I
  - Diplôme de maître-sse de disciplines spéciales
  - Diplôme de maître-sse d'enseignement spécialisé
  - Diplôme de maître-sse du secondaire II
  
- 2) Les éléments découlant de l'analyse de classification salariale conduite dans DECFO-SYREM.

Concernant le point 1, ce sont les exigences liées à ces nouveaux standards qui ont servi de base au transfert de l'entier des titres pédagogiques antérieurs à 2008, dans un système simplifié et cohérent.

Afin de permettre la bascule des titres pédagogiques antérieurs à 2008 ne correspondant que partiellement aux standards actuels, une pondération salariale a été introduite. Cette correction équivaut pour les enseignant-e-s concerné-e-s à moins un niveau (indiqué par la lettre A dans les tableaux récapitulatifs).

Les personnes ne disposant encore d'aucun titre pédagogique (maîtres auxiliaires) se verront appliqués une pondération de moins deux niveaux par rapport au poste occupé (indiqué par la lettre B dans les tableaux récapitulatifs).

Par ailleurs, le nouveau système de définition des fonctions permettra d'introduire le principe d'une progression (changement de + 1 niveau) en cours de carrière, fondée notamment sur l'expérience et les compétences nouvelles attestées par une formation spécifique.

Les conditions précises de cette promotion, qui concerne les maîtres-ses occupant les fonctions de la chaîne no 142 niveau 11 (11A), de la chaîne 144 niveau 12 (12A) et ceux de la chaîne 145, niveaux 11 (11A) et 12 (12A), sont en cours de négociations. (Ces fonctions sont indiquées dans les tableaux de correspondances en couleur vert pâle).



Pour les établissements de la DGEO, une tournée cantonale de présentation est actuellement organisée. Les informations relatives à cette tournée sont disponibles dans vos établissements scolaires (salle des maîtres) et vous ont été adressées par le biais d'Educanet.

Pour toute autre question relative à cet objet vous pouvez contacter

La Direction des ressources humaines de la DGEO  
au ☎ 021/ 316.30.29 ou par e-mail [emploi.dgeo@vd.ch](mailto:emploi.dgeo@vd.ch)

La Direction des ressources humaines de la DGEP  
Mme Claire Botteron e-mail [claire.boteron@vd.ch](mailto:claire.boteron@vd.ch)

**Annexe** : Tableaux de correspondances